

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain tenue le 13 novembre 2017 à compter de 19 h à l'endroit habituel des séances et à laquelle sont présents et forment le quorum requis:

Madame la mairesse	Francine Laroche
Mesdames les conseillères	Josée Gougeon Carmelle Hurtubise Handie Ladouceur Nathalie Lavoie
Messieurs les conseillers	Ghislain Collin Pierre Gagné

Le directeur général, Sylvain Langlais est présent et agit comme secrétaire de cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse ouvre la séance à 19 h 00.

2017-11-6626 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Nathalie Lavoie, appuyé par la conseillère Handie Ladouceur et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEIL
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 - 2.1 Suivi du procès-verbal du mois précédent.
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 Procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 octobre 2017.
4. TRÉSORIE
 - 4.1 Compte à payer de l'état des revenus et dépenses pour le mois d'octobre 2017.
5. AFFAIRES GÉNÉRALES
 - 5.1 Abolition du poste de DGA et entente de départ selon les modalités du contrat de travail de la DGA.
 - 5.2 Renouvellement proposition de Desjardins pour les frais courants : recommande l'option 2 au tarif mensuel de 115\$.
 - 5.3 Carte de crédit Visa Desjardins : cancellation de la carte de Lyz Beaulieu et de Nicole Perron et demande d'émission des nouvelles cartes au nom de Francine Laroche, Sylvain Langlais et Robert Leclair.
 - 5.4 Ajout de signataires de chèques au compte bancaire de Desjardins, mairesse et un conseiller.

- 5.5 Dépôt des intérêts pécuniaires des membres du conseil.
- 5.6 Avis de motion – abroge le règlement # 282, RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN.
- 5.7 Rencontre des employés
- 5.8 Nomination d'un maire suppléant pour un an
- 5.9 Formation pour opérateur d'aqueduc
- 6. HYGIÈNE DU MILIEU
- 7. VOIRIE ET TRAVAUX PUBLICS
- 7.1 Résolution acceptation travaux PAARRM – Programme d'amélioration du réseau routier municipal.
- 8. LOISIRS CULTURE ET DÉVELOPPEMENT
- 8.1 Renouvellement pour la saison 2018 de l'entente de concession pour la gestion du camping 31 milles.
- 9. URBANISME ET ENVIRONNEMENT
- 10. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 10.1 Embauche de 2 pompiers volontaires.
- 11. RÉGIES ET COMITÉS
- 11.1 Nomination d'un représentant et de son substitut au conseil d'administration de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre.
- 12. CORRESPONDANCES
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2017-11-6627 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par la conseillère Josée Gougeon, appuyé par la conseillère Carmelle Hurtubise et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de la séance régulière du 2 octobre 2017.

ADOPTÉE

TRÉSORIE

2017-11-6628 ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Il est proposé par le conseiller Ghislain Collin, appuyé par la conseillère Carmelle Hurtubise et résolu à l'unanimité d'accepter la liste des comptes à payer pour le mois d'octobre 2017 pour les montants suivants :

MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN

Adoption des comptes à payer, de l'état des revenus et des dépenses du mois d'octobre 2017.

Total : Chèques à être émis	80 951.02	C1700155 à C1700167
Total : Déboursés et frais fixes	195 062.28	L1700115 à L1700126, à M0170023 à M0170024
Total : Chèques/dépôt direct	15 452.03	P1700288 à P1700327
Total : Paiements pré autorisés	291 465.33	
Total : Salaires	34 278.06	
Dépôts	71 854.85	
Intérêts	496.47	
Solde précédent	790 754.20	
Solde prévisionnel	530 435.61	

Je, Sylvain Langlais, secrétaire-trésorier, certifie qu'il y avait, lors de l'émission des chèques et des paiements préautorisés ci-haut, les crédits suffisants pour payer ces dépenses autorisées.

ADOPTÉE

AFFAIRES GÉNÉRALES

2017-11-6629

ABOLITION DU POSTE DE DGA ET ENTENTE DE DÉPART SELON LES MODALITÉS DU CONTRAT DE TRAVAIL DE LA DGA.

Il est proposé par la conseillère Carmelle Hurtubise appuyé par le conseiller Ghislain Collin et résolu à l'unanimité d'abolir le poste de directrice générale adjointe.

ADOPTÉE

2017-11-6630

RENOUVELLEMENT PROPOSITION DE DESJARDINS POUR LES FRAIS COURANTS : RECOMMANDE L'OPTION 2 AU TARIF MENSUEL DE 115\$.

Il est proposé par la conseillère Nathalie Lavoie, appuyé par la conseillère Handie Ladouceur et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de la caisse Desjardins du Cœur des Hautes-Laurentides concernant le renouvellement des frais mensuels de gestion du compte bancaire, prêt et marge de crédit de la municipalité au coût de 115\$ mensuellement.

Des fonds sont disponibles au poste budgétaire : 02-130-00-496

ADOPTÉE

2017-11-6631 CARTE DE CRÉDIT VISA DESJARDINS : CANCELLATION DE LA CARTE DE LYZ BEAULIEU ET DE NICOLE PERRON ET DEMANDE D'ÉMISSION DES NOUVELLES CARTES AU NOM DE FRANCINE LAROCHE, SYLVAIN LANGLAIS ET ROBERT LECLAIR.

Il est proposé par la conseillère Handie Ladouceur, appuyé par la conseiller Pierre Gagné et résolu à l'unanimité d'accepter l'annulation des cartes de Lyz Beaulieu et Nicole Perron et faire une demande pour l'émission de cartes de crédit a Visa Desjardins au nom de Francine Laroche, Sylvain Langlais et Robert Leclair.

ADOPTÉE

2017-11-6632 AJOUT DE SIGNATAIRES DE CHÈQUES AU COMPTE BANCAIRE DE DESJARDINS, MAIRESSE ET UN CONSEILLER.

ATTENDU QUE Francine Laroche a été élue comme mairesse et que Pierre Gagné comme conseiller.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Josée Gougeon, appuyé par la conseiller Ghislain Collin et résolu à l'unanimité d'accepter que Madame Francine Laroche et Pierre Gagné soit et sont nommé signataire sur les chèques de la municipalité et tout autre document nécessaire auprès de la Caisse Desjardins du Coeur des Hautes-Laurentides en remplacement de Madame Lyz Beaulieu et Monsieur Henry Grenier au même titre que les autres signataires qui sont : Monsieur Sylvain Langlais, et Madame Line Ayotte.

ADOPTÉE

2017-11-6633 DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL.

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal on remit leurs déclarations des intérêts pécuniaires en date du 13 novembre 2017 au directeur général, secrétaire-trésorier, Monsieur Sylvain Langlais;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nathalie Lavoie, appuyé par la conseillère Josée Gougeon et résolu à l'unanimité d'accepter de déposer les déclarations des intérêts pécuniaires pour l'année 2018.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION – ABROGE LE RÈGLEMENT # 282, RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN.

Avis de motion est donné par la conseillère Josée Gougeon qu'un projet de règlement numéro 292 abrogeant le règlement 282 relatif à la Régie interne des séances du conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain sera présenté lors d'une prochaine séance du conseil, en vue de son adoption et que dispense de lecture soit faite dudit règlement en

conformité avec les dispositions du 2^e alinéa de l'article 445 du Code municipal.

ADOPTÉE

2017-11-6634 RENCONTRE DES EMPLOYÉS

Il est proposé par la conseillère Handie Ladouceur, appuyé par le conseiller Ghislain Collin et résolu à l'unanimité d'accepter la tenue d'une rencontre informelle sous forme de 5 à 7 avec les employés de la municipalité et de présenter le nouveau conseil de la municipalité élu le 5 novembre 2017.

ADOPTÉE

2017-11-6635 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR UN AN

ATTENDU QUE chaque année, le conseil municipal doit se prononcer pour le remplacement en cas d'absence de la mairesse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Carmelle Hurtubise appuyé par la conseillère Nathalie Lavoie et résolu à l'unanimité de nommer Monsieur Pierre Gagné à titre de maire suppléant pour l'année 2018.

ADOPTÉE

2017-11-6636 FORMATION D'OPÉRATEUR POUR L'AQUEDUC

Il est proposé par le conseiller Pierre Gagné, appuyé par la conseillère Josée Gougeon et résolu à l'unanimité d'accepter qu'un employé municipal puisse suivre la formation d'opérateur pour l'aqueduc au coût de 3 000\$ plus les frais d'hébergements et de repas budget de 2018.

Des fonds sont disponibles au poste budgétaire : 02-413-00-454

ADOPTÉE

**HYGIÈNE DU MILIEU
VOIRIE ET TRAVAUX PUBLICS**

2017-11-6637 RÉSOLUTION ACCEPTATION TRAVAUX PAARRM – PROGRAMME D'AIDE A L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL.

ATTENDU QUE la municipalité s'est vue accorder une subvention à titre d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal;

ATTENDU QUE la subvention visait à l'amélioration des chemins Constantineau et Robert;

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin H.-Bondu pour un montant subventionné de 27 940 \$ conformément aux exigences du Ministère des Transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin H.-Bondu, dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Pierre Gagné appuyé par la conseillère Josée Gougeon et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la demande de remboursement et des dépenses tel que présenté par le directeur des travaux publics Robert Leclair au montant de 27 940 nous octroyant une aide financière par Le Ministre des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports au montant de 17 000\$.

ADOPTÉE

LOISIRS CULTURE ET DÉVELOPPEMENT

2017-11-6638

RENOUVELLEMENT POUR LA SAISON 2018 DE L'ENTENTE DE CONCESSION POUR LA GESTION DU CAMPING 31 MILLES.

ATTENDU QUE la municipalité désire procéder à la reconduite du contrat de location de la concession du camping rustique lac des 31 Milles qui est pour une durée de 3 ans, renouvelable à chaque année jusqu'à la fin de la saison estivale 2018;

ATTENDU QUE ce sont deux gestionnaires de l'an passé, Madame Sandra Crytes et Monsieur Mathieu Varin, qui seront responsables de la gestion du camping à condition que monsieur Stéphane Varin s'ajoute comme gestionnaire du camping et qu'il soit responsable du fonctionnement du camping. Le contrat a été renouvelé au nom de Stéphane Varin ainsi que Sandra Crytes et Mathieu Varin pour la prochaine année. Les deux autres gestionnaires Madame Nathalie Brassard et Monsieur Daniel Proulx ont exprimé le désir de se retirer de la gestion du camping pour des raisons personnelles.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Ghislain Collin, appuyé par la conseillère Handie Ladouceur et résolu à l'unanimité de procéder à la reconduite du dit contrat et que Madame Francine Laroche, mairesse et Monsieur Sylvain Langlais, directeur général, secrétaire-trésorier soient autorisées à signer les contrats de gestion et tous les documents afférents pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE

URBANISME ET ENVIRONNEMENT INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

2017-11-6639

EMBAUCHE DE 2 POMPIERS VOLONTAIRES.

Il est proposé par la conseillère Nathalie Lavoie, appuyé par le conseiller Ghislain Collin et résolu à l'unanimité d'accepter l'embauche de 2 pompiers volontaires.

ADOPTÉE

RÉGIES ET COMITÉS

2017-11-6640 **NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT ET DE SON
SUBSTITUT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA
RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA LIÈVRE.**

ATTENDU QU'afin d'assurer une cohésion des décisions prises par le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle et la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL) la Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain soulève qu'il est souhaitable de désigner la mairesse à titre de représentant officiel de la RIDL;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Pierre Gagné, appuyé par la conseillère Carmelle Hurtubise et résolu à l'unanimité de nommer Madame Francine Laroche représentante et Monsieur Ghislain Collin substitut, afin de siéger à un conseil d'administration de la RIDL.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCES

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il y a eu période de questions à 19 h 30.

Liliane Viens Deschatelets : Formation du poste de préposé à l'aqueduc.

Huguette Gareau : Document financier et chiffre présenté en séance du conseil, les rendre publics à la population par un média municipal.

Marcel Grenier : suggestion d'avoir un micro par conseiller.

AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

La mairesse lève la séance à 19 h 40.

(Signé) Francine Laroche
Francine Laroche
Mairesse

(Signé) Sylvain Langlais
Sylvain Langlais
Directeur général, sec.-trés.